

<https://daubarede.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article367>



**COLLEGE Paul d'Aubarède**  
85 avenue Charles de Gaulle  
69230 SAINT GENIS LAVAL  
Tél: 04 72 39 90 07  
Courriel: ce.0693287y@ac-lyon.fr

# REPRISE DU 8 JUIN 2020

- MESURES EXCEPTIONNELLES -



Date de mise en ligne : vendredi 29 mai 2020

---

Copyright © Collège Paul d'Aubarède - Tous droits réservés

---

Madame, Monsieur,

Selon les directives du ministère de l'éducation nationale, les collégiens de 4ème et 3ème peuvent reprendre les cours de façon progressive et sur la base du volontariat.

Le collège Paul d'Aubarède accueillera donc tous les élèves volontaires – de la 6ème à la 3ème - à compter du 8 juin 2020 selon l'emploi du temps qui sera disponible sur pronote à partir du vendredi 5 juin 2020.

Afin d'organiser au mieux cette reprise, nous vous demandons de répondre au sondage sur pronote pour le dimanche 31 mai 2020 dernier délai. Votre réponse vous engage à remettre votre enfant au collège du 8 juin au 30 juin 2020.

Concernant la demi-pension, vous devez aussi répondre au sondage, qui aura valeur d'engagement. Des paniers repas sont proposés et la facturation basée sur le quotient familial sera effectuée pour la période complète.

### PROTOCOLE

Si vous avez fait le choix de ne pas remettre votre enfant au collège jusqu'au 30 juin 2020, les cours en distanciel se poursuivent et votre enfant devra continuer à se connecter régulièrement,

Si votre enfant revient au collège, vous trouverez ci-dessous le déroulement de la journée de votre enfant au collège pour cette reprise :

Prise de température à la maison avant le départ pour le collège, muni d'un masque,  
Ouverture du portail à 7h50 (8h50, 9h50 selon l'emploi du temps)

Avant l'entrée dans le bâtiment, nettoyage des mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition,

Les élèves montent directement dans leur salle de classe, sans passer par les casiers qui sont condamnés et s'installent à leur place,

Pas de changement de salle ; ce sont les professeurs qui viennent dans les salles,

Des pauses sont prévues dans la salle de classe,

A la fin de l'emploi du temps, les élèves repartent chez eux (sorties échelonnées),

Pour ceux qui restent à la demi-pension, repas froid individuel proposé par les services de la Métropole,

Entre 12h et 13h30, temps de pause dans la cour avec distanciation physique obligatoire,

15h30 : fermeture de l'établissement pour désinfection et préparation des salles de classe pour la journée suivante.

Des masques lavables seront fournis aux élèves.